

Vives discussions sur le budget au conseil municipal



Les débats sur les finances communales ont occupé les élus lors de la dernière séance du conseil municipal.

/ PHOTOS FR.G.

L'ordre du jour du conseil municipal était essentiellement centré sur les finances communales. Il s'agissait en effet tout d'abord d'approuver les comptes de gestion 2017 des budgets principal et annexes, ce qui a été fait à l'unanimité. Puis l'adjointe aux finances, France Leroy, a présenté les comptes administratifs de la commune, "reflet de notre gestion et résultat de la politique que nous conduisons depuis 4 ans", a-t-elle souligné. Elle a rappelé le "contexte tendu" des baisses de dotation de l'État, des pénalités pour carence de logements sociaux et de la perte des droits de mutation du fait du passage du cap des 5 000 habitants.

L'élue a détaillé les efforts de la commune pour redresser la situation, notamment en baissant la masse salariale et les charges à caractère général. "Aujourd'hui, le bilan est plus que positif", a-t-elle affirmé, mettant en évidence une "augmentation de la capacité d'épargne" de la commune, un "désendettement de 900 000 € entre 2014 et 2017", et un "excédent de la section de fonctionnement".

L'élue d'opposition Antoine Di Ciaccio a dit "ne pas partager l'optimisme" de l'adjointe aux finances: "C'est même le pire compte administratif qu'on aura eu à voter dans cette ville, a-t-il exprimé. Concernant les charges à caractère général, vous nous avez reproché de faire

de la cavalerie, mais vous faites pareil! Et ce que vous présentez comme des économies, c'est l'incapacité de la commune à payer les dépenses prévues. Nous avions dit que le budget 2017 était insincère, les recettes ayant été surévaluées, et les dépenses sous-estimées, et nous revoilà dans la même situation".

Et l'opposant de pointer des recettes qui "n'existent pas" - notamment une somme de 73 000 € demandée à la Métropole au titre de l'accueil touristique, ce dernier ayant été remplacé par une borne: "Selon nous, le déficit réel est de 300 000 €. Ces chiffres nous inquiètent pour l'avenir."

"Selon nous, le déficit réel est de 300 000 €."

L'OPPOSITION

France Leroy lui a répondu que cet exercice permettait de réaliser "un virement -20 000 € de la section de fonctionnement à celle d'investissement". "Concernant les réalisations, nous avons pris du retard mais l'année 2018 verra l'engagement de notre programme d'investissements jusqu'en 2019 et 2020."

Le groupe d'opposition et l'élue dissidente André Lambert ont voté contre. L'unanimité s'est faite en revanche sur le vote des taux de fiscalité locale - taxe d'habitation 22,77%; taxe sur le foncier bâti 32,02%, et

non bâti 103,77% -, qui n'augmentent pas "pour la troisième année consécutive", a précisé France Leroy.

Au moment du vote du budget primitif 2018, la première adjointe a commencé par présenter les contraintes fixées pour atteindre les objectifs: "Diminuer les charges à caractère général (-5%), ne pas augmenter les impôts et engager notre programme d'investissements", dont l'extension du groupe scolaire Molina, la poursuite du programme Adap et la voirie. Cela en prenant en compte la baisse des droits de mutation et une pénalité pour carence de logements sociaux de 66 000 €.

Pour y arriver, la commune entend maîtriser la masse salariale (-3%), baisser les charges à caractère général de 5% et stabiliser les subventions aux associations. Après avoir donné le détail des chiffres marquants de ce budget, France Leroy a signalé que la commune allait recourir à l'emprunt pour 1,9 M€ "dans des conditions très avantageuses". "Ce budget affiche notre volonté de concrétiser notre programme de 2014, a-t-elle conclu, il est la marque de la réussite de cette équipe. Nos efforts ont été payants".

Gérald Fasolino, pour l'opposition, a pointé que le taux variable de l'emprunt prévu pouvait "relativiser le tableau prévisionnel" présenté par Mme Leroy avant d'attaquer: "Vous avez tout simplement annulé 156 000 € de mandat! Par

"Ce budget marque la réussite de notre équipe."

FRANCE LEROY

ailleurs, vous prévoyez des baisses de dépenses d'équipement qui pourraient pénaliser les services..."

L'élue est revenue sur la recette de 73 000 € inscrite au budget et selon lui injustifiée: "Il semblerait que la Métropole refuse de donner cette somme. Or s'il fallait la supprimer, le budget ne serait pas sincère... Par ailleurs, vous prévoyez 100 000 € de taxe d'aménagement, cela nous paraît très important. En bref, nous avons de grosses inquiétudes pour l'avenir et nous refusons d'être associés à ce budget."

Le maire, Bernard Destrost, a fait remarquer que lors des mandats précédents, la commune avait contracté "3,5 M€ d'emprunt à un taux de 4,5%". France Leroy a de son côté assuré que les sommes inscrites au budget étaient cohérentes.

Le groupe d'opposition et André Lambert ont voté contre l'adoption de ce budget 2018. Ils ont ensuite adopté les subventions aux CCAS et aux associations.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

Les autres délibérations à l'ordre du jour à suivre dans nos prochaines éditions.